

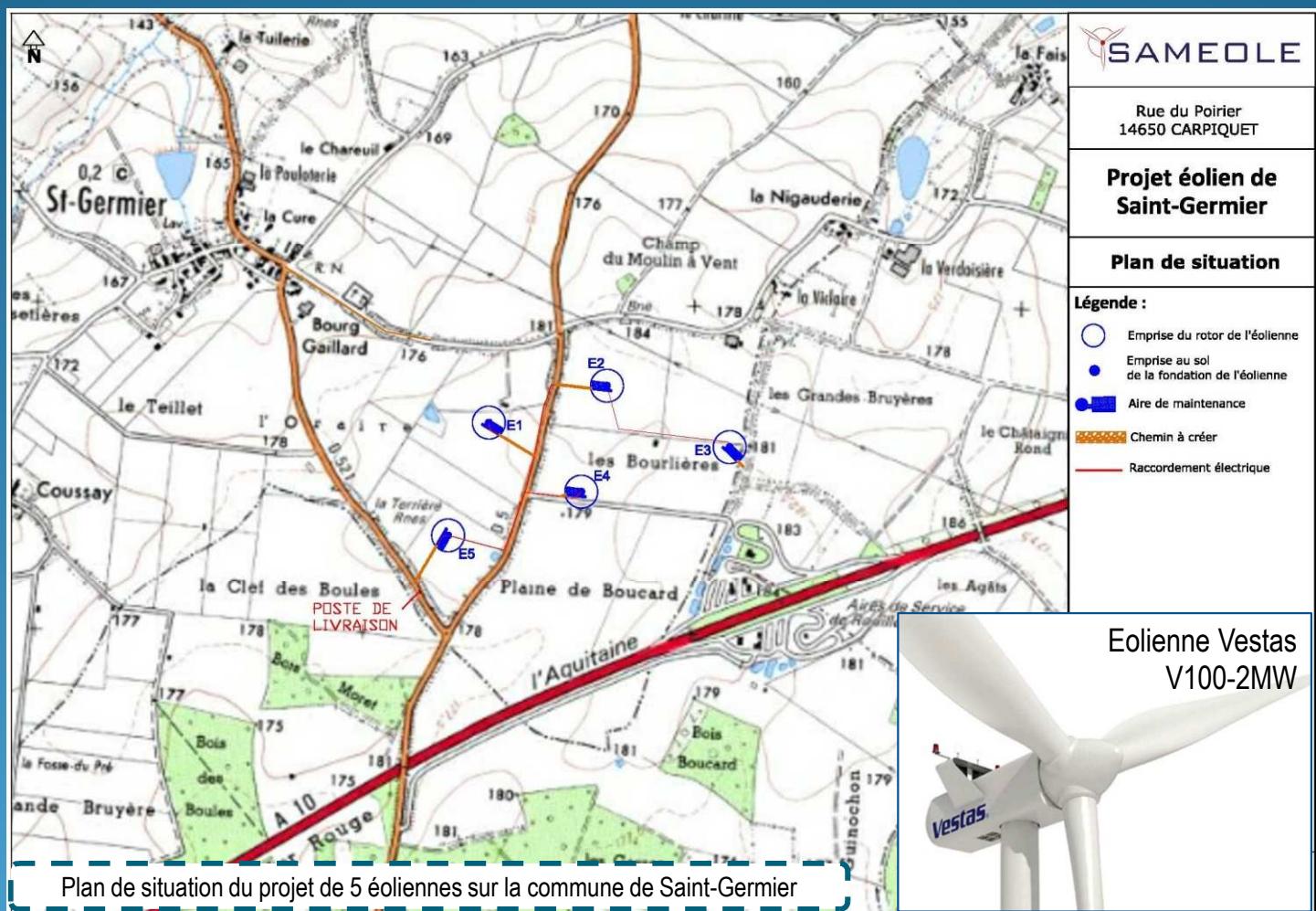


LE JOURNAL DE SAMEOLE

Edition n°4 - Septembre 2014

p.1 sur 2

Nous vous adressons la 4^{ème} édition du Journal de SAMEOLE afin de vous informer de l'évolution du projet éolien sur la commune de Saint-Germier. Pour rappel, SAMEOLE a déposé une demande de Permis de Construire auprès de la Direction Départementale des Territoires des Deux-Sèvres ainsi qu'une Demande d'Autorisation d'Exploiter en Préfecture des Deux-Sèvres le **26/02/2013**. Le projet porte sur la création de 5 éoliennes de 2 MW pour une puissance totale de 10 MW et d'un poste de livraison de sur la commune de Saint-Germier. Cette production permettra de couvrir les besoins annuels en électricité d'environ 10 000 foyers (hors chauffage électrique), soit environ 25 000 personnes (source INSEE).



Un site internet présentant les principales caractéristiques du projet éolien de Saint-Germier, les résultats des études ainsi que des informations générales sur l'éolien terrestre est à votre disposition au lien suivant :

<http://www.sameole.fr/nos-projets/saint-germier>



Le Permis de Construire a été accordé par la Préfecture des Deux-Sèvres le **14/03/2014**.

Après plusieurs échanges et demandes de complément relatifs à la Demande d'Autorisation d'Exploiter du parc éolien, le dossier a été réputé complet par les services de la Préfecture le 02/05/2014. Dans le cadre de son instruction, le Tribunal Administratif a été saisi pour la désignation d'un Commissaire Enquêteur qui sera chargé de la conduite d'une **enquête publique** .

Par arrêté préfectoral du 25 août 2014, l'enquête publique du projet aura lieu du **15 septembre 2014 au 16 octobre 2014** sur la commune de Saint-Germier. M. René BADOT, Commissaire Enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux lieux, jours et heures suivants :



- **Lundi 15 septembre 2014 en mairie de SAINT-GERMIER de 14 heures à 17 heures**
- **Samedi 20 septembre 2014 en mairie de SAINT-GERMIER de 9 heures à 12 heures**
- **Mercredi 1er octobre 2014 en mairie de SAINT-GERMIER de 9 heures à 12 heures**
- **Jeudi 9 octobre 2014 en mairie de SAINT-GERMIER de 14 heures à 17 heures**
- **Jeudi 16 octobre 2014 en mairie de SAINT-GERMIER de 14 heures à 17 heures**

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront à votre disposition en mairie afin que chacun puisse formuler ses observations, ses questions et témoigner également de son soutien pour le projet de la commune ! Une adresse mail est également à votre disposition pour vous exprimer:

pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr

A l'issue d'un délai de 30 jours après l'Enquête Publique, M. BADOT transmettra son avis et rapport à la Préfecture. La décision du Préfet concernant l'attribution ou non de l'Autorisation d'Exploiter devrait vraisemblablement être communiquée en début d'année 2015. Les travaux de construction du parc éolien pourraient ainsi débuter à partir du mois de septembre 2015.

Vincent SOLON, chargé de projets éoliens de SAMEOLE, se tient également à votre disposition pour répondre à toute question relative au projet.

06 74 79 82 08
02 31 71 24 03



SAMEOLE, société Française de développement et d'exploitation de parcs éoliens
179, rue du poirier – F-14 650 CARPIQUET (CAEN)

